

Les vœux de Denis Séjourné, Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



2017 : année charnière

Cette nouvelle année inaugure pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse de nouvelles compétences.

Tout d'abord, celle du tourisme rendue obligatoire avec la loi NOTRe, avec la création d'un office de tourisme intercommunal, pour une meilleure visibilité et une montée en puissance de l'accueil et l'information touristique à l'échelle du territoire. Première saison aussi pour la compétence du ski alpin. La Communauté de Communes Cœur du Chartreuse gère désormais les stations de Saint-Pierre-de-Chartreuse, du Planolet, du Granier et du Désert.

Autre priorité en 2017, le PLUi. Les différentes consultations et délibérations menées en 2016, nous permettront de rédiger un plan engageant les grandes lignes de l'urbanisation, essentiellement articulées autour des zones déjà construites.

L'année 2017 sera également celle où nous finaliserons notre Projet de territoire. 2018 verra le début de sa mise en œuvre. Enfin, nous travaillerons dès cette année à la préparation de notre prise de compétence eau et assainissement qui sera effective au 1er janvier 2020 conformément à ce qu'impose la loi NOTRe.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017.



ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 Entre-deux-Guiers
04 76 66 81 74

Agenda

• 14 janvier 2017 à 10H à 17H

Désert – Entremont le Vieux

8ème Festi'nordic

23^{ème} challenge des 4 nocturnes de Chartreuse
Épreuve : relais à l'américaine par équipe de 2, rondes nocturnes en technique libre, sur une boucle variée_ et éclairée d'environ 600m. Elles sont prévues :

18 janvier - Le Sappey en Chartreuse

1^{er} février - La Ruchère - St Christophe sur Guiers

15 février - Le Désert d'Entremont - Nocturne déguisée

3 Mars - Saint Hugues - Saint Pierre de Chartreuse - Finale

• 20 janvier 2017 à 20h30

Salle Notre Dame – Saint Pierre d'Entremont

Marianne Sergent " Républicaine "

• 21 et 22 janvier 2017 à 10H à 17H

5^{ème} édition - Saint Pierre de Chartreuse

Chartreuse Winter Trail

• 22 janvier 2017 à 8H30

Randonnée en raquettes à neige - Saint Pierre d'Entremont

32^{ème} Passe Montagne

• 29 janvier 2017 à 7H

Espace ski nordique de Saint Hugues

Saint Pierre de Chartreuse

31^{ème} traversée de Chartreuse

• 12 février 2017

Saint Pierre de Chartreuse, en présence de Philippe BRON, 1^{er} champion du monde de bosses et Guilbaut COLAS, champion du monde en 2011.

Critérium Jeunes Bosses, compétition de ski bosses pour les jeunes nés entre 2002 et 2008.

• 17 février 2017 à 19H

La Ruche à Gîter – Saint Christophe sur Guiers

Bal Folk

• 17 mars 2017 à 20H30

Salle Notre Dame – Saint Pierre d'Entremont

Cédric Laronche "Maupassant en concert"

1300

forfaits de ski alpin saison (adulte ou enfants) ont été vendus lors des pré-ventes initialement prévues du mois de novembre, et prolongées jusqu'au 9 décembre.

Actualités

Inauguration Ets Cannes Boursier

Le 21 novembre dernier, une cinquantaine de personnes a assisté à l'inauguration des nouveaux locaux des établissements Boursier Cannes et Bâtons, désormais implantés à Saint Laurent du Pont. Une maison fondée en 1898 à Entre-deux-Guiers.

Cédric Boursier a fait la visite et l'explication de son métier en partant de la fabrication des bâtons à partir de châtaignier de 3 ans, du tournage, du vernissage, de la personnalisation par gravure à la main et la partie expédition de commande. Soit 32 étapes de fabrication !

Si l'entreprise Boursier se recentre désormais sur les professionnels, les habitants locaux qui souhaitent acheter un bâton peuvent tout de même le faire, mais uniquement sur rendez-vous.

Contact ets.boursier@wanadoo.fr 04 76 66 07 75
www.cannesboursier.fr

Fête parrains & marraines Initiative Pays Voironnais-Chartreuse

Le 23 novembre dernier, Initiative Pays Voironnais-Chartreuse avait programmé sa soirée annuelle, à Saint Laurent du Pont. Le parrainage permet à de jeunes créateurs d'être accompagnés pendant les trois premières années de la vie de leur entreprise. À ce jour, six entrepreneurs du Cœur de Chartreuse sont parrainés par des chefs d'entreprises du Pays Voironnais plus expérimentés qu'eux. Ainsi, Lucie PELLICIER de l'Agence La Chartrousine a apporté son témoignage avec ses deux parrains sur l'implication et l'aventure humaine d'une telle action, bénéfique autant pour les filleuls que leurs parrains. Le réseau est à la recherche de parrains chartrousiens... Deux entreprises de Chartreuse envisagent à la suite de cette soirée de devenir parrains à leur tour.

Contact

Lorène ABBA, chargée de mission économie à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 06 82 71 99 00 ou l'ACCEVE 04 76 27 94 29

Sharetreuse

SHARETREUSE est une plateforme internet visant à faciliter le partage et l'entraide entre habitants de Chartreuse. Elle propose aux particuliers et aux professionnels domiciliés en Chartreuse de déposer leurs annonces dans différentes rubriques : partage d'activités, partage d'objets, entraide et services, consommation et vie locale.

Les objectifs de cette plateforme sont de :

- favoriser le lien de proximité en créant des opportunités d'échanges de biens ou de services
- diminuer notre consommation et nos dépenses en favorisant la mutualisation
- réduire notre impact environnemental
- dynamiser la vie locale

Contact Jean CLOT - Association SHARETREUSE

Tel : 06 38 01 88 69

Guilletière - 38700 Sarcenas www.sharetreuse.fr
contact@sharetreuse.fr



1

© Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

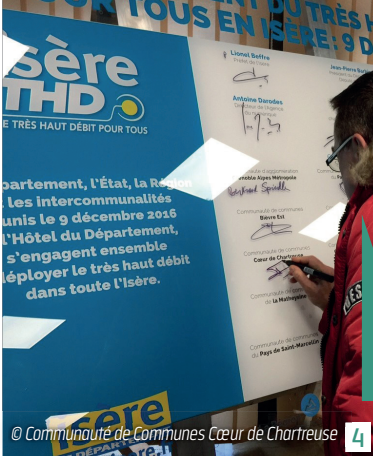


2



3

© Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



4

© Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

M'artMout Festival

Les 10 et 11 décembre s'est déroulée la première édition du M'artMout Festival organisé par l'AADEC, Association d'Animation et de Développement des Entremonts en Chartreuse, à Saint-Pierre d'Entremont. Une belle fête pour les petits et les grands avec des spectacles, des ateliers créatifs, des courts-métrages, un concert, sans oublier le bar à soupes.

Une première très réussie avec 320 spectateurs, des représentations de qualité et une excellente ambiance.

Renseignements auprès de l'AADEC ou en consultant : www.aadec.fr

Festi'nordic, deuxième édition

L'espace nordique des Entremonts réitère en 2017 - le 14 janvier - sa participation au Festi'nordic en Savoie Mont-Blanc. Cette manifestation initiée par les départements de Savoie et de Haute-Savoie se déploie en 6 journées et 6 sites. Objectif : faire découvrir le ski nordique et les activités nordiques. Au programme : ski skating, alternatif, biathlon, chiens de traîneau, fatbike, marche consciente, ski hok, kermesse nordique, atelier DVA, marché de producteurs locaux, construction d'igloo. Le matériel vous est prêté sur place et l'encadrement est assuré par des professionnels et prestataires de service de la station, le tout pour un montant de 5€. Débutants, pratiquants confirmés, en famille, entre amis ou en solo... Venez vous initier en toute sécurité et convivialité au ski et aux glisses nordiques !

Renseignements 04 79 65 84 72
www.entremonts.fr

Lancement Isère Très Haut Débit (THD)

Le 9 décembre dernier, le Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a participé au lancement officiel d'Isère THD.

Le chantier du THD suscite de fortes attentes, puisqu'il s'agit d'assurer le déploiement de la fibre optique de 450 000 prises dans 480 communes, soit 99% du territoire isérois dépendant de l'initiative publique !

Retour en images

- 1 - Inauguration Ets Cannes Boursier
- 2 - M'artMout Festival
- 3 - Fête parrains & marraines Initiative Pays Voironnais-Chartreuse
- 4 - Lancement Isère Très Haut Débit.

Loi NOTRe, quels changements pour la Communauté de Communes ?

Outil d'application de la réforme territoriale, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), a été publiée au journal officiel en août 2015. Elle vise à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques locales en donnant de nouvelles compétences aux communautés de communes.

Que va-t-elle changer pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ?

Au 1^{er} janvier 2017, elle prend la compétence de l'intégralité des volets économiques et touristiques. Auparavant elle avait en charge uniquement les zones d'activités économiques et uniquement la gestion des offices de tourisme. Désormais toutes les activités économiques du territoire et le développement touristique sont du domaine de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. La création de l'office de tourisme intercommunal sera un levier majeur du développement touristique. Pour autant les 4 points d'informations du territoire sont maintenus.

En 2018 s'ajoutera la compétence GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Un important dossier avec la présence des deux Guiers sur le territoire.

Enfin, en 2020, c'est la compétence eau et assainissement qui deviendra communautaire; un gros chantier qui se prépare dès 2017.

Sur la toile

Pour plus d'actualités

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse via notre site internet :

Pour y accéder :

www.coeurdechartreuse.fr



140

Personnes

élus et habitants du territoire – ont participé aux 4 réunions de concertation publique sur le PLUi qui ont eu lieu en septembre et octobre derniers.

Conseil Communautaire

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire se tiendra le jeudi 23 mars 2017, à 19H, salle du Conseil dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, situés ZI Chartreuse Guiers à Entre deux Guiers.

Ouvert au public.

Le calendrier actualisé disponible sur notre site internet.

Délibérations

Les délibérations du conseil du 23 novembre et 15 décembre dernier, sont accessibles sur notre site internet rubrique « Cœur de Chartreuse – Publications » et affichées sur le panneau d'informations légales à l'accueil de la Communauté de Communes.

Parmi les délibérations adoptées :

- Modification de l'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires
- Principe d'une aide intercommunale agricole à l'installation et aux projets.
- Tarifs redevance spécial et déchèteries 2017



SAINT-PIERRE • SAINT-HUGUES • LES ENTREMONTS

Ski Alpin

Pour en savoir plus sur les forfaits et pistes du domaine skiable Cœur de Chartreuse, rendez-vous sur :

www.ski-alpin-chartreuse.com



Chartreuse Pratique

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

RAPPEL SUR LES DASRI

les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux font l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques. Les patients en auto-traitement sont priés de récupérer des boîtes jaunes à couvercle vert auprès des pharmaciens qui les leur fournissent gratuitement au regard des ordonnances correspondantes. Une fois pleines de leurs déchets piquants-coupants-tranchants, et correctement refermées, elles sont à déposer en déchèterie, aux jours et horaires d'ouverture.

Déchets : Non aux idées reçues !

"Je mets tout dans le sac noir car ils sont payés pour le trier!"

FAUX : les sacs noirs ou ordures ménagères sont collectés pour être transportés vers l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) de Chambéry où ils sont incinérés. Aucun tri n'est effectué au préalable.

FAUX : les ordures ménagères sont envoyées en incinération à l'UVETD, les emballages et papiers transitent par le centre de tri de Chambéry pour être dirigés dans les différentes usines de recyclage, le verre est envoyé directement chez le verrier. En 2015, 1 tonne d'ordures ménagères coûtait 219 € à collecter et traiter contre 56 € pour les emballages-papiers, 48 € pour le verre et 100 € pour les déchets de déchèterie.

"Ça ne sert à rien de trier, car tout va au même endroit"

"Le compostage de déchets verts de déchèterie rapporte de l'argent à la Communauté de Communes"

FAUX : au contraire, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse paie un prestataire pour la location de la benne, sa rotation et le compostage des déchets verts. Coût pour la collectivité : environ 80 000 € par an. Pour rappel, des composteurs et lombricomposteurs sont à votre disposition pour un prix de 20 €. Sur simple demande, des bénévoles peuvent également vous initier aux techniques de paillage, broyage, mulching...

Changement de jour de collecte des ordures ménagères

A compter du 1er janvier 2017 :

- Saint-Jean-de-Couz : collecte tous les vendredis
 - Saint-Thibaud-de-Couz : collecte tous les mercredis
- Les bacs individuels sont à présenter la veille au soir.

Dossiers de subventions aux associations

Les demandes de subvention qui ont été reçues dans le temps imparti (avant le 30 novembre dernier) seront étudiées attentivement en commission finances lors de l'élaboration du budget. Les notifications d'attribution ou de refus parviendront aux associations en fin du 1^{er} trimestre 2017.

Pas de sapin dans les ordures ménagères !

Les fêtes sont terminées comment vous débarrasser de votre sapin de Noël ? Voici les gestes à retenir :

- sapins naturels : les broyer pour les utiliser en paillage ou les déposer dans la benne végétaux de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers
- sapins artificiels ou sapins naturels floqués (avec neige artificielle) : les déposer dans les bennes encombrants de nos 2 déchèteries.

Bloc Note

Taxe de séjour intercommunale, à savoir

Les offices de tourisme du territoire Cœur de Chartreuse sont désormais regroupés en **Office de tourisme intercommunal**. La nouvelle structure collecte la **taxe de séjour**. Il a été convenu que cette taxe soit établie sous forme de forfait selon le type de logement, sa capacité d'accueil, sa qualité, sa période d'ouverture. S'ajoutent 10% de taxe départementale reversés par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse aux Départements. **Hébergeurs touristiques, vous deviez déclarer vos périodes d'ouverture pour l'année 2017 avant le 31 décembre 2016.**

Informations et déclarations sur

www.coeurdechartreuse.fr

Du PLUi au PADD, nouvelle étape

Les élus définissent actuellement les orientations politiques du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à intégrer au **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Ce projet suppose des objectifs concernant la démographie, l'emploi, le tourisme, l'habitat ou encore les espaces naturels, agricoles et paysagers à préserver de l'urbanisation. **Il fera l'objet d'un débat dans chaque conseil municipal en février et mars 2017**, puis au conseil communautaire de Cœur de Chartreuse. La présentation de ce document et des **débats, ouverts à tous**, seront programmés au printemps 2017.

Informations sur www.coeurdechartreuse.fr

Projet de territoire

Fin 2016, le Projet de territoire du Cœur de Chartreuse **arrive au terme de deux étapes majeures** de sa construction. Elaboré à partir des quatre enjeux retenus au terme du diagnostic territorial (identité, spécificités économiques, ressources naturelles, bien-être de tous), la **stratégie** du Projet de territoire s'organise autour d'ambitions politiques à 10-15 ans et d'objectifs opérationnels à 5 ans. Sur la base de contributions citoyennes, des socio-professionnels et des élus du territoire, un **plan d'actions** vient décliner concrètement cette stratégie. **Sa validation interviendra en ce début de l'année 2017.**

Directeur de publication : Denis SEJOURNE

ISSN : 2493-5263

Périodicité : bimestrielle

Imprimeur : Imprimerie Ruzzin - 2 rue du 8 mai 1945 - 38430 MOIRANS

Rédaction : Corine LACRAMPE et équipe CC Cœur de Chartreuse

Photos : Corine LACRAMPE, CC Cœur de Chartreuse, AADEC

Diffusée par La Poste à 8000 exemplaires

Maquette et mise en page : l'Atelier du Graphiste